



## **Assemblée Générale du 21 juin 2004.**

### **Procès-verbal.**

Le Président déclare la séance ouverte, à 21h15

\*\*\*

Le Président dépose les pouvoirs reçus sur le bureau et passe ensuite à l'ordre du jour :

#### 1 Rapport moral.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral et donne quitus au conseil d'administration de sa gestion.

#### 2 Rapport financier.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier, ainsi que les comptes des années 2002/2003 et 2003/2004.

#### 3 Transfert du Siège.

Dans un souci d'économie, le Siège est transféré au 60 boulevard de la Reine, 78000 Versailles, plutôt qu'à la maison des associations.

L'adresse courrier devient : « c/o Jean Clémentel, 60 boulevard de la Reine, 78000 Versailles ».

#### 4 Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

L'assemblée prend acte de la démission de Mademoiselle Valérie Baylin, appelée à travailler à l'étranger.

Mademoiselle Agnès Barbaro présente sa candidature au Conseil d'administration.

Mademoiselle Barbaro est professeur –documentaliste au Lycée Horticole d'Evreux. A ce titre, elle porte le projet d'accompagnement de la création d'un potager par le collège Yanfouom.

Jean Clémentel, Marie-Françoise Clémentel, Sophie de Ferrières, Théodore Palitzyne présentent leur démission et acceptent d'être à nouveau candidats. L'Assemblée Générale approuve ces cinq candidatures, à l'unanimité moins une voix.

## 5 Point sur les actions en cours.

- L'Assemblée prend acte du séjour prévu pour juillet de trois lycéennes et étudiantes des environs de Chambéry, qui partent en juillet travailler à l'organisation de la bibliothèque.

Tout en se réjouissant de cette initiative, elle s'interroge sur l'âge des lycéennes, dont l'une est encore mineure.

- L'Assemblée prend connaissance du projet de soutien scolaire et d'animation collective—devenu traditionnel pour le mois d'août—, par une équipe d'étudiantes de Versailles et de villes avoisinantes. Elles sont âgées de vingt et un an environ ; la plupart ont exercé des responsabilités d'encadrement dans des mouvements de jeunesse. Leur préparation peut être considérée comme bonne.
- A l'avenir, il paraît important de permettre à la Direction du collège de se reposer en juillet.
- En ce qui concerne le laboratoire de sciences, qui est à créer, notre association s'est rapprochée des Petits Débrouillards. Les Petits Débrouillards enverraient en 2005 un groupe de jeunes, pour la préparation du local et une formation à leurs méthodes pédagogiques. Une demande conjointe de financement est en voie d'être introduite auprès du Ministère des Affaires Etrangères ; son acceptation conditionne l'intervention des « Petits Débrouillards ». En tout état de cause, l'équipement en matériel restera à charge du collège et de notre association.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.